# Evolution de l'occupation du sol dans les zones de coteaux

### **Description**

Les coteaux calcaires accueillent une mosaïque de pelouses calcicoles, d'ourlets, de prairies, de fourrés et de bois. Ces espaces sont rares et le Parc couvre plus des trois quarts des coteaux calcaires de la Région Nord-Pas de Calais. Les pelouses calcicoles constituent l'habitat naturel dont l'enjeu est le plus fort. Ces végétations occupent plusieurs centaines d'hectares du Cap Blanc Nez aux coteaux de la vallée de l'Aa en passant par la cuesta Boulonnais et la boutonnière du Pays de Licques.

part de chaque catégorie de l'occupation du sol dans les zones humides

### Contexte / Analyse

L'occupation du sol des coteaux est un indicateur clé de l'évolution de la protection de ces milieux rares et fragiles. L'enjeu repose sur la restauration d'un réseau de sites de pelouses sur l'ensemble du linéaire de coteaux calcaires, notamment sur les coteaux du fond de la boutonnière du Boulonnais. La trame est constituée de sites majeurs et sites secondaires de protection et de gestion ; elle est renforcée par des espaces relais, des jachères, les prairies et le

bocage limitrophes. On considère que 50% des pelouses calcicoles sont aujourd'hui protégées et gérées.

## Limites d'interprétation

#### Résultats

Source : Occupation du sol PNRCMO 2015

Sans objet

Fréquence de mise à jour :

(années)

Fiche mise à jour le : 4 décembre 2017

×